

**FINANCES :**

- 1 – Vote du compte de gestion 2020 – Budget Principal et Budgets annexes Droits de stationnement et Eau
- 2 – Vote du compte administratif 2020 – Budget Principal et Budgets annexes Droits de stationnement et Eau
- 3 – Vote du budget primitif 2021 – Budget Principal et Budgets annexes Droits de stationnement et Eau
- 4 – Autorisation d’engager, de liquider et de mandater les dépenses de fonctionnement et d’investissements avant le vote des budgets primitifs 2021 : Budget Principal, Budget annexe de l’Eau, Budget annexe Droits de stationnement
- 5 – Subvention 2021 aux associations
- 6 – Tarifs carburants 2020
- 7 – Contrat de réservation salle multi-activités résidence Alhéna

**GESTION DU PERSONNEL :**

- 8 – Adhésion médecine préventive CDG74

**INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES :**

Approuvé par Le Président	Véifié par Le secrétaire de séance	Contrôlé par Le Directeur	Etabli par :
Johann RAVAILLER	Sabine TOUNA	Patrice BONNAZ	Patrice BONNAZ

**PROCHAIN COMITE SYNDICAL : A définir**

	NOMS	TEL.	MAIL	C	P	A	E	D
<u>COMITE</u>	Johann RAVAILLER Président Maire de Magland		johann.ravailler@magland.fr	✓	✓			✓
	Jean-Paul CONSTANT Vice-président Maire Arâches-la-Frasse		Jp.constant13@gmail.com	✓	✓			✓
	Rozenn DURAND Elue Arâches		rozenn.durand@laposte.net	✓	✓			✓
	Peter JULES Elu Arâches		jules.peter@hotmail.fr	✓			✓	✓
	Marjolaine LEVEQUE Elue Arâches		marjolaine.leveque.ml@gmail.com	✓			✓	✓
	Inès NAVILLOD Elue Arâches		ines.navillod@yahoo.fr	✓			✓	
	Julien DELEMONTX Suppléant Elu Arâches		julien.delemontx.mairie@gmail.com	✓			✓	✓
	Gwenaël RUAU Suppléant Elu Arâches		gw.ruau@gmail.com	✓			✓	✓
	Laurène CAULFUTY Elue Magland		laurene.caulfuty@magland.fr	✓			✓	✓
	Stéphanie FERRAND Elu Magland		s.ferrand74@gmail.com	✓	✓			✓
	Kader KHADRAOUI Elu Magland		kader.khadraoui@magland.fr	✓	✓			✓
	Giovanna VAUTHAY Elue Magland		jeanne.vauthay@magland.fr	✓	✓			✓
	Sophie DEPOISIER Suppléante Elue Magland		sophiedepoisier9@gmail.com	✓			✓	✓
	Sabine TOUNA Suppléante Elue Magland		tounasab@gmail.com	✓	✓			✓
<u>SIF</u>	Patrice BONNAZ Directeur	06.89.95.47.25	pbonnaz@flaine.com	✓	✓			✓
	Geoffrey BIEVRE Services techniques	06.89.95.47.16	service.technique@flaine.com					✓
	Sabrina BOULANGER Responsable administratif	04.50.90.82.75	s.boulangier@flaine.com	✓	✓			✓

C : Convoqué

P : Présent

A : Absent

E : Excusé

D : Diffusion

L'an deux mille vingt et un, le 15 mars à 18h00,

Le Comité du Syndicat Intercommunal de Flaine, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arâches la Frasse, sous la présidence de Johann RAVAILLER.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Sabine TOUNA est désignée par le Comité Syndical pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Le Président passe à l'ordre du jour.

\*\*\*\*\*

**RAPPORT N° 1  
FINANCES**

**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 BUDGET PRINCIPAL, BUDGET  
ANNEXE DROITS DE STATIONNEMENT ET BUDGET EAU**

Le rapporteur : Johann RAVAILLER

Le Comité Syndical, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 du budget principal, du budget annexe Droits de stationnement et du budget Eau et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2020 du budget principal, du droits de stationnement et du budget Eau,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget principal, du budget Droits de stationnement et du budget Eau de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le Compte de Gestion du Budget Principal, du budget annexe Droits de stationnement et du budget Eau dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

**Le Comité Syndical**, après en avoir délibéré, décide d'approuver ces Comptes de Gestion.

**RAPPORT N°2  
FINANCES**

**VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - AFFECTATION DES RESULTATS 2020  
BUDGET PRINCIPAL, BUDGET DROITS DE STATIONNEMENT, BUDGET EAU**

Le rapporteur : Johann RAVAILLER

Monsieur Le Président de séance ouvre la séance et demande à Madame BOULANGER Sabrina de bien vouloir présenter le Compte Administratif 2020 du budget principal, budget Droits de stationnement et budget Eau.

Monsieur Le Président précise que le Compte Administratif est en accord avec le compte de gestion et propose de le résumer.

**1/ Compte Administratif 2020 – Budget Principal.**

**Fonctionnement :**

Recettes réelles	5 509 928,77 €
Excédent de fonctionnement reporté	165 538,73 €
Recettes totales	5 675 467,85 €
Dépenses totales	4 981 365,15 €
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>694 102,70 €</b>

**Investissement :**

Recettes réelles	1 064 860,92 €
Excédent d'investissement reporté	1 173 680,23 €
	2 238 541,15 €
Dépenses totales	1 104 105,77 €
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>1 134 435,38 €</b>
Restes à réaliser	<b>-144 529,86 €</b>
Total	989 905,52 €

**Affectation du résultat**

Monsieur Le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit et se retire pour le vote,

**Le comité syndical, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0 €
Compte 001	Excédent d'investissement reporté	1 134 435,38 €
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	694 102,70 €

**DECLARE** que le compte administratif 2020 et l'affectation des résultats sont approuvés sans observation ni réserve de sa part.

Votants : 7

Voix pour : 7

Voix contre : 0

Abstentions : 0

## **2/ Compte Administratif 2020 – Budget Eau.**

### **Fonctionnement :**

Recettes réelles	323 284,78 €
Excédent de fonctionnement reporté	183 512,76 €
Recettes totales	506 797,54 €
Dépenses totales	159 092,77 €
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>347 704 ,77 €</b>

### **Investissement :**

Recettes réelles	106 912,48 €
Excédent d'investissement reporté	714 601,52 €
	821 514,00 €
Dépenses totales	144 496,20 €
<b>Excédent d'investissement</b>	<b>677 017,80 €</b>
Restes à réaliser	<b>- 000,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>677 017,80 €</b>

### **Affectation du résultat**

Monsieur Le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit et se retire pour le vote,

**Le comité syndical, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0 €
Compte 001	Excédent d'investissement reporté	677 017,80 €
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	347 704,77 €

**DECLARE** que le compte administratif 2020 et l'affectation des résultats sont approuvés sans observation ni réserve de sa part.

Votants : 7    Voix pour : 7    Voix contre : 0    Abstentions : 0

**3/ Compte Administratif 2020 – Budget Droits de stationnement.****Fonctionnement :**

Recettes réelles	367 121,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	78 170,83 €
Recettes totales	445 291,83 €
Dépenses totales	242 252,34 €
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>203 039,49 €</b>

**Investissement :**

Recettes réelles	89 727,34 €
Excédent d'investissement reporté	0,00 €
	89 727,34 €
Dépenses totales	263 787,67 €
Déficit d'investissement reporté	14 819,31 €
	278 606,98 €
<b>Déficit d'investissement</b>	<b>188 879,64 €</b>
Restes à réaliser	<b>- 000,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>- 188 879,64 €</b>

**Affectation du résultat**

Monsieur Le Président propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit et se retire pour le vote,

**Le comité syndical, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	<b>188 879,64 €</b>
Compte 001	Déficit d'investissement reporté	<b>188 879,64 €</b>
Compte 002	Excédent de fonctionnement reporté	<b>14 159,85 €</b>

**DECLARE** que le compte administratif 2020 et l'affectation des résultats sont approuvés sans observation ni réserve de sa part.

Votants : 7

Voix pour : 7

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**RAPPORT N°3.1**  
**FINANCES**  
**VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 : BUDGETS PRINCIPAL**  
Le rapporteur : Johann RAVAILLER

Monsieur Le Président présente le **Budget Primitif 2021 du Budget principal.**

Fonctionnement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : **4 289 981,62 €**

Investissement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de: **3 381 237.38 €**

**Le Comité Syndical**, après en avoir délibéré, **déclare** que le budget primitif 2021 du Budget Principal est adopté.

\*\*\*\*\*

**RAPPORT N°3.2**  
**FINANCES**  
**VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021**  
**BUDGETS ANNEXE DROITS DE STATIONNEMENT**  
Le rapporteur : Johann RAVAILLER

Monsieur Le Président présente les **Budgets Primitifs 2021 du Budget Droits de stationnement.**

Fonctionnement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : 34 159,85 €.

Investissement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : 488 879,64 €.

**Le Comité Syndical**, après en avoir délibéré, déclare que le budget primitif 2021 du budget annexe Droits de stationnement est adopté.

\*\*\*\*\*

**RAPPORT N°3.3**  
**FINANCES**  
**VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 : BUDGETS ANNEXE EAU**  
Le rapporteur : Johann RAVAILLER

Monsieur Le Président présente les **Budgets Primitifs 2021 du Budget annexe Eau.**

Fonctionnement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : 653 557,70 €.

Investissement :

Il s'équilibre en RECETTES – DEPENSES pour un montant de : 792 821,80 €.

**Le Comité Syndical**, après en avoir délibéré, déclare que le budget primitif 2021 du budget annexe Eau est adopté.

\*\*\*\*\*

**RAPPORT N°4  
FINANCES**

**AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES  
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE  
DES BUDGETS PRIMITIFS 2021 : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE DE  
L'EAU, BUDGET ANNEXE DROITS DE STATIONNEMENT**

Le rapporteur : Johann RAVAILLER

Suite aux observations de la sous-préfecture, la délibération n°2021\_001 du 4 février 2021 est retirée.

M. Le Président expose à l'assemblée que, dans le cas du Syndicat Intercommunal de Flaine, le budget n'est pas adopté avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice auquel il s'applique.

Compte tenu de l'article 1612-1 du Code des Collectivités Territoriales permettant à l'exécutif de la collectivité :

- De mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites aux budgets (principal et annexes) de l'année précédente,
- De mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote des budgets,
- Jusqu'à adoption des budgets (principal et annexes), sur autorisation du Comité Syndical, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**Budget Principal :**

AFFECTATION	CREDITS 2020 (BP + DM)	¼ DES CREDITS OUVERTS EN 2020
20 - Immobilisations incorporelles	33 400,00 €	8 350 €
21 – Immobilisations corporelles	1 857 963 €	464 490 €
23 – Immobilisations en cours	0 000,00 €	0,00 €

**Budget annexe de l'eau :**

AFFECTATION	CREDITS 2020 (BP + DM)	¼ DES CREDITS OUVERTS EN 2020
20 - Immobilisations incorporelles	100 000,00 €	25 000 €
21 – Immobilisations corporelles	200 000,00 €	50 000 €
23 – Immobilisations en cours	614 728,52 €	153 682 €

**Budget annexe droits de stationnement :**

AFFECTATION	CREDITS 2020 (BP + DM)	¼ DES CREDITS OUVERTS EN 2020
21 – Immobilisations corporelles	431 829,17 €	107 957 €

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, autorise M. Le Président à :**

- Mettre en recouvrement les recettes et engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites aux budgets (principal et annexes) de l'année précédente,
- Mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote des budgets,
- En anticipation sur le vote des budgets primitifs 2021 (principal et annexes), engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2020, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, et ce jusqu'à l'adoption des budgets primitifs 2021, à savoir :

## ↳ Budget Principal

- Crédits ouverts pour les dépenses d'investissement - Exercice 2020 : 1 857 963,43 €.
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2020 : 464 490 €

## ↳ Budget Annexe Eau

- Crédits ouverts pour les dépenses d'investissement - Exercice 2020 : 914 728,52 €.
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2019 : 228 682 €

## ↳ Budget Annexe Droits de stationnement

- Crédits ouverts pour les dépenses d'investissement - Exercice 2020 : 431 829,17 €.
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2020 : 107 957 €

\*\*\*\*\*

**RAPPORT N°5  
FINANCES  
SUBVENTION 2021 AUX ASSOCIATIONS  
Le rapporteur : Johann RAVAILLER**

Monsieur Le Président rappelle aux membres du Comité Syndical qu'une enveloppe de 802 400 € a été allouée aux associations de Flaine réparti comme suit :

Subvention OT	700 000,00 €	Versement
Janvier		65 833,00 €
Février		65 833,00 €
Mars		65 833,00 €
Avril		54 167,00 €
Mai		54 167,00 €
Juin		54 167,00 €
Juillet		54 167,00 €
Août		54 167,00 €
Septembre		54 167,00 €
Octobre		59 166,00 €
Novembre		59 166,00 €
Décembre		59 167,00 €
<b>Subvention Ski club de Flaine</b>	<b>58 000,00 €</b>	
Janvier, Février, Mars et Avril		7 000 € par mois
Mai		30 000,00 €
<b>Subvention garderie les p'tits loup</b>	<b>15 000,00 €</b>	Versement en 2 fois
<b>Subvention AIM</b>	<b>15 000,00 €</b>	Versement en 1 fois
<b>Subvention Team Grand Massif</b>	<b>- €</b>	Versement en 1 fois
<b>Subvention APE</b>	<b>- €</b>	Versement en 1 fois
<b>Subvention Flaine Sup'</b>	<b>1 000,00 €</b>	Versement en 1 fois
<b>Subvention amicale des SPV</b>	<b>1 400,00 €</b>	Versement en 1 fois
<b>Subvention Musique à Flaine</b>	<b>6 000,00 €</b>	Versement en 1 fois
<b>Subvention Opus 74</b>	<b>5 000,00 €</b>	Versement en 1 fois
<b>Subvention Les Corbaks</b>	<b>1 000,00 €</b>	Versement en 1 fois

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, autorise Monsieur Le Président à verser les subventions aux associations.

\*\*\*\*\*

**RAPPORT N°6**  
**FINANCES**  
**TARIFS DE REFACTURATION DU CARBURANT 2020**  
 Le rapporteur : Johann RAVAILLER

Monsieur Le Président explique que certains organismes de la station se servent en carburant aux pompes du Syndicat Intercommunal de Flaine.

Afin de leur refacturer le carburant, il est nécessaire de fixer un tarif. La facture est éditée en fin d'année civile.

Pour l'année 2020, le tarif proposé est de :

- 1,52 € / litre pour le gasoil routier
- 0,95 € pour le Gasoil Non-Routier (GNR)

L'Office du Tourisme est exempté de facturation.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve ces tarifs pour l'année 2020.**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT N°7  
FINANCES  
CONTRAT DE RESERVATION SALLE MULTI-ACTIVITES  
RESIDENCE ALHENA  
Le rapporteur : Johann RAVAILLER**

Ce point sera abordé lors d'un prochain comité.

\*\*\*\*\*

**RAPPORT N°8  
GESTION DU PERSONNEL  
ADHESION AU SERVICE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS  
Le rapporteur : Johann RAVAILLER**

Vu les dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 22, 26-1 et 108-1 ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Considérant que la collectivité est tenue d'aménager les locaux et installations de service, de réaliser et maintenir les équipements de manière à garantir la sécurité des agents et des usagers, et de tenir les locaux dans un état constant de propreté et présentant l'ensemble des conditions d'hygiène et de sécurité nécessaire à la santé des personnes ;

Considérant que la collectivité est tenue par ailleurs de désigner le ou les agents chargés d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité ;

Vu le projet de convention d'adhésion décrivant les missions confiées au Centre de Gestion en matière de prévention des risques professionnels ;

**Après en avoir délibéré,**

**Décide :**

- *De solliciter le Centre de Gestion de la Haute-Savoie pour bénéficier de la prestation de prévention des risques professionnels qu'il propose aux collectivités dans le cadre de son service facultatif ;*
- *D'autoriser Monsieur le Président à conclure la convention correspondante d'adhésion au service de prévention des risques professionnels selon projet annexé à la présente délibération ;*

\*\*\*\*\*

**Fin de la séance 22h00**

